

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 28 juin 2024, à 9 h, dans le Centre d'apprentissage des cadres (FA-386) ou sur Zoom

Présences	Absences
<u>Membres ayant droit de vote</u> Barbeau, Jay Baltrop, James Bouchard, Roxanne Cameron, Vernon, président Harquail, David Kurkimaki, Laura Olufowobi, Similoluwa Ramakko, Brian Tavafi, Medhi Wells, Lynn, rectrice et vice-chancelière (d'office)	<u>Membres ayant droit de vote</u> Barry, Aaron Eshkawkogan, Kevin Guay, André Manitowabi, Tammy Recollet, Angela
<u>Membres sans droit de vote</u> Colin, Fabrice, APUL Gorham, Robyn, APUL McGibbon, Joseph, APAPUL Sbaa, Nawfal, AEF Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université Yazdani, Noushin, SCFP	<u>Membres sans droit de vote</u> Bassett, Shannon, Sénat Fenske, Tom, SEUL Scott, Dan, Sénat
<u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Beaudry, Dominic, vice-recteur associé à l'enseignement et aux programmes autochtones Boyer, Céleste, conseillère juridique générale Brouwer, Brenda, vice-rectrice principale aux études par intérim Croteau, Leeanne, gestionnaire, Achats et contrats Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Fontaine, Pierre, directeur de l'entretien et des opérations Hoy, Sandra, présidente du Comité d'éthique de la recherche Lackey, Anthony, spécialiste des risques Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université Lehtimaki, Shauna, directrice de la planification institutionnelle Myers, Naomi, gestionnaire des risques et des assurances Pellerin, Gabrielle, conseillère juridique Piquette, Nicole, vice-rectrice associée aux services financiers Roy, Luc, vice-recteur associé à la Technologie de l'information	

SÉANCE FERMÉE

Le président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Camerons, déclare la séance ouverte à 9 h et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron souligne le Traité Robinson-Huron de 1850, que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae. Il importe d'exprimer notre profond respect à tous les peuples autochtones et, comme signe de notre relation suivie avec eux, nous appuierons les recommandations émises par le Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation de l'Université Laurentienne. Miigwech.

M. Cameron indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels.

M. Cameron souhaite la bienvenue au nouveau membre du Conseil, M. James Barltrop, et souligne que Mme Brenda Brouwer en est à sa dernière assemblée à titre de vice-rectrice principale aux études par intérim. M. Cameron se joint aux autres membres du Conseil pour la remercier de sa contribution à l'Université Laurentienne au cours de son mandat intérimaire.

POUR DÉCISION ET INFORMATION

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Cameron indique que la documentation relative à l'article 6.2 de l'ordre du jour, Pour approbation : Rajustements salariaux du personnel administratif et professionnel de l'Université Laurentienne, n'a pas été soumise aux membres votants dans les délais prévus par les règlements généraux du Conseil des gouverneurs. M. Cameron les invite à s'opposer, s'ils le désirent, à l'examen et aux délibérations à ce sujet. Puisqu'aucune objection n'est faite, l'article 6.2 demeurera inscrit à l'ordre du jour. Aucune autre question n'est soulevée concernant l'ordre du jour de la réunion.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. Roxanne Bouchard, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Questions de la rectrice (compte rendu verbal)

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, à présenter cet article. Mme Wells souhaite la bienvenue à M. James Barltrop au Conseil des gouverneurs puis évoque les nombreux événements et réussites depuis le début de son mandat, notamment le Forum national sur la réconciliation qui s'est tenu récemment à l'Université Laurentienne et qui a été décrit comme un énorme succès. Mme Wells souligne également un certain nombre de sujets et de priorités qui l'occuperont au cours des prochains mois alors que l'Université s'apprête à entamer une nouvelle année scolaire.

4. Comité des finances et des biens immobiliers

M. Cameron invite le vice-président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. Brian Ramakko, à présenter les articles ci-dessous.

4.1 Pour information : Mise à jour sur les biens immobiliers

M. Ramakko invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à s'exprimer sur ce point. Mme Lafontaine fait savoir que son équipe et elle-même se réunissent encore avec des représentants d'Infrastructure Ontario (IO) et du ministère des Collèges et Universités (MCU) toutes les deux semaines au sujet de la vente de la première propriété.

Une discussion a eu lieu au sujet du rythme des négociations, compte tenu de l'échéance qui approche. Dans un souci d'un suivi plus étroit, il est convenu que les membres du Conseil des gouverneurs recevront à compter de la semaine prochaine une mise à jour hebdomadaire de la vice-rectrice aux finances et à l'administration.

4.2 Pour information : Situation de la relation avec les universités fédérées

M. Ramakko invite la conseillère juridique générale, Mme Céleste Boyer, à s'exprimer sur ce point. Elle présente le sujet et invite la conseillère juridique, Mme Gabrielle Pellerin, à prendre la parole. Mme Pellerin souligne les renseignements figurant dans la documentation de la réunion et fait le point sur l'évolution des relations entre l'Université Laurentienne et les ex-universités fédérées. Il est précisé que des efforts sont en cours pour actualiser certaines ententes et que cela fera l'objet d'une mise à jour au Conseil des gouverneurs lors de l'assemblée qui se tiendra à l'automne 2024.

4.3 Pour approbation : Renouvellement du contrat du fournisseur des avantages sociaux de l'Université

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter ce point. Elle indique que la ratification du renouvellement du contrat du fournisseur des avantages sociaux de l'Université est demandée pour une période d'un (1) an afin de lui laisser le temps d'évaluer la valeur reçue du fournisseur actuel et de déterminer s'il y a lieu de lancer un appel d'offres.

En l'absence d'autres questions, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. James Barltrop,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs ratifie le renouvellement du contrat avec la Financière Manuvie pour les prestations d'invalidité de longue durée, de santé et de soins dentaires.

Adopté à l'unanimité

5. Comité de vérification et de gestion des risques

5.1 Pour information : Mise à jour sur la cyberattaque et la cybersécurité

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle fait le point sur les domaines où des travaux se poursuivent depuis la cyberattaque.

5.2 Pour information : Rapport sur la gestion des risques de l'entreprise

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle précise que, au cours des dix-huit (18) derniers mois, une politique et un cadre de gestion ont été mis en place pour permettre à l'Université et à ses dirigeants de mieux cerner les risques, l'objectif étant de mieux les atténuer et de s'y attaquer dès qu'ils sont identifiés ou qu'ils se manifestent. Elle précise que cette question fait l'objet de travaux soutenus dans le but de présenter une liste de risques institutionnels mieux hiérarchisés au Comité de vérification et de gestion des risques et au Conseil des gouverneurs au cours des prochains mois.

5.3 Pour information : Mise à jour touchant la vérificatrice générale de l'Ontario

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle fait savoir qu'une équipe du Bureau de la vérificatrice générale (BVG) est venue sur le campus les 22 et 23 mai 2024 dans le cadre d'une vérification de suivi normal qui a lieu aux années deux (2) et cinq (5) suivant la publication de rapports spéciaux. Mme

Lafontaine ajoute que cette visite lui a semblé positive et que les conclusions de celle-ci seront intégrées au rapport d'automne de la VG.

Il s'ensuit une discussion sur la participation du Sénat au sujet des recommandations. Mme Brouwer indique que la participation du Sénat débutera avec les travaux du Comité de la planification académique (COPA) en vue d'élaborer un Plan d'enseignement de l'Université (déjà en cours). Il est convenu que des détails plus détaillés, y compris les calendriers prévisionnels, seront préparés et présentés au Conseil des gouverneurs à l'automne 2024.

*Remarque : À la conclusion de ce point, M. Mehdi Tavafi quitte la salle.

5.4 Pour approbation : Nomination intérimaire à la présidence du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne

M. Cameron invite la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger, à présenter ce point. Mme Eger annonce que la présidente actuelle du Comité d'éthique de la recherche (CER), Mme Sandra Hoy, dont le mandat est de trois (3) ans, sera en congé sabbatique pendant un (1) an, à compter du 1^{er} juillet 2024. Il faudra donc désigner un(e) président(e) intérimaire. À la suite de la sollicitation des membres du CER, une personne a soumis sa candidature et sa nomination a été recommandée lors d'une récente réunion du CER.

En l'absence d'autres questions ou commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Brian Ramakko,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL) à la réunion du 5 avril 2024 et par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la nomination de Mme Susan Boyko à titre de présidente intérimaire du CERUL.

Adopté à l'unanimité

5.5 Pour approbation : Nomination d'un membre du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne

M. Cameron invite Mme Eger à présenter ce point. Elle explique que cette candidature présentée au Comité et ensuite soumise au Conseil des gouverneurs est en cohérence avec la procédure de nomination des membres du CER lorsque des fauteuils sont à pourvoir. En clair, le CER a constaté qu'il manquait en son sein des membres issus de milieux autochtones et s'est efforcé de trouver une candidate afin de combler cette lacune.

En l'absence d'autres questions ou commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. David Harquail,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CERUL) à la réunion du 2 février 2024 et par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la nomination de Mme Bobbie-Rose O'Donnell à titre de membre du CERUL.

Adopté à l'unanimité

6. Comité des ressources humaines

6.1 Pour information : Mise à jour sur les négociations de la convention collective

La vice-présidente du Comité des ressources humaines, Mme Laura Kurkimaki, invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Mme Lafontaine fait le point sur les mesures prises jusqu'à présent dans le cadre des négociations et précise que le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences a nommé un conciliateur. Mme Lafontaine signale que des réunions sont prévues au cours de l'été et il semble que les deux parties sont résolues à parvenir à un accord mutuellement bénéfique. En réponse à une question, on indique la date d'une éventuelle mesure de grève si les négociations n'aboutissent pas.

6.2 Pour approbation : Rajustements salariaux du personnel administratif et professionnel de l'Université Laurentienne

*En raison d'un conflit d'intérêts de certains membres du personnel qui font partie du PAPUL et de cadres supérieurs, y compris la secrétaire de l'Université, il est recommandé qu'un secrétaire intérimaire de l'Université soit désigné afin de permettre à ces personnes de se récuser en ce qui concerne l'examen de ce point inscrit à l'ordre du jour.

La résolution suivante est alors présentée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. David Harquail,

IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil des gouverneurs nomme Mme Lynn Wells à titre de secrétaire intérimaire de l'Université pendant l'examen de l'article 6.2 à l'assemblée du 28 juin 2024.

Adopté avec deux (2) abstentions (L. Wells et R. Bouchard en raison d'un conflit d'intérêts).

Mme Kurkimaki invite Mme Lafontaine à présenter cet article. La résolution suivante est ensuite présentée.

Il est proposé par M. James Barltrop, appuyé par M. Jay Barbeau,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve un rajustement salarial d'un (1) pour cent (1 %), sur un an pour les groupes du PAPAUL et des cadres supérieurs à compter du 1^{er} juillet 2024.

Adopté avec deux (2) abstentions (L. Wells et R. Bouchard en raison d'un conflit d'intérêts).

*Les membres du personnel qui s'étaient recusés, dont le secrétaire de l'Université, réintègrent la réunion.

7. Autres questions

Aucune autre question n'est soulevée pour discussion ou examen.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée du Conseil des gouverneurs est levée à 10 h 22.

SÉANCE PUBLIQUE

*Remarque : Le membre du Conseil, Mehdi Tavafi, réintègre la séance publique de la réunion.

Le président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Camerons, déclare la séance ouverte à 10 h 32 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron souligne le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae. Il importe d'exprimer notre profond respect à tous les peuples autochtones et, comme signe de notre relation suivie avec eux, nous appuierons les recommandations émises par le Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation de l'Université Laurentienne. Miigwech.

M. Cameron indique que la séance publique est diffusée en direct.

SÉANCE D'INFORMATION

A. Séance d'apprentissage : SPAD – les 50 prochaines années

La secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, présente M. Anthony Church, directeur et professeur agrégé de l'École d'administration du sport (SPAD) à la Faculté de gestion, qui a bien voulu venir exposer au Conseil des gouverneurs une rétrospective du programme SPAD, de sa création jusqu'à présent, ainsi que ses perspectives comme il les entrevoit.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par Mme Roxane Bouchard, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. M. Jay Barbeau déclare un conflit d'intérêts en ce qui concerne l'article 10.1. Aucun autre conflit n'est déclaré.

3. Résolution en bloc

M. Cameron demande qu'une proposition soit présentée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation de la réunion. Un membre sans droit de vote, M. Fabrice Colin, a toutefois une question concernant l'article 3.1 F. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire fermée du 3 mai 2024. M. Cameron en prend note. Il indique que cet article sera retiré de la résolution en bloc et fera l'objet d'un examen séparé.

M. Cameron demande alors qu'une proposition soit présentée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation de la réunion sous réserve du retrait de l'article évoqué, plus particulièrement :

3.1 Procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 26 avril, des assemblées extraordinaires fermées des 1^{er} et 28 mars et du 16 mai et des scrutins électroniques des 8 et 19 avril et du 28 mai 2024.

3.2 Pour information - Sommaire des rapports d'information des comités permanents

- 3.2 A. Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques
 - i. Rapport annuel du Service de la sécurité du campus
- 3.2 B. Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers
- 3.2 C. Rapport du Comité de gouvernance
- 3.2 D. Rapport du Comité des ressources humaines
- 3.2 E. Rapport du Comité mixte du bilinguisme
 - i. Francophonie à l'Université Laurentienne

3.3 Approbation des plans de travail

3.3 A Plan de travail 2024-2025 – Comité de vérification et de gestion des risques

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Plan de travail du Comité de vérification et de gestion des risques.

3.3 B Plan de travail 2024-2025 – Comité des finances et des biens immobiliers

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Plan de travail du Comité des finances et des biens immobiliers.

3.3 C Plan de travail 2024-2025 – Comité mixte du bilinguisme

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité mixte du bilinguisme et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Plan de travail du Comité mixte du bilinguisme.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. James Barltrop,

QUE les articles figurant ci-dessus soient approuvés en bloc dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

3.4 Pour approbation : Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire fermée du 3 mai 2024

M. Cameron invite le membre sans droit de vote, M. Fabrice Colin, à s'exprimer sur le point retiré de la résolution en bloc. M. Colin fait remarquer que le procès-verbal en question est celui d'une réunion au cours de laquelle le Conseil des gouverneurs a approuvé plusieurs nominations à des diplômes honorifiques, tirées d'une liste de candidats ayant reçu le feu vert du Sénat. M. Colin s'inquiète du fait que le Sénat n'a pas reçu de mise à jour et demande si les membres du Sénat peuvent recevoir un rapport de cette réunion du Conseil des gouverneurs.

La rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, prend note de la demande de M. Colin, évoquant toutefois les questions de confidentialité afférentes. Elle précise que des discussions plus poussées auront lieu quant au mécanisme à mettre en place pour donner suite à cette demande.

M. Cameron est d'avis que les propos de M. Colin ne remettent pas en cause l'exactitude du procès-verbal soumis à approbation et demande que soit examinée une proposition d'adoption de ce procès-verbal exclu des articles à approuver sous forme de résolution en bloc.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire fermée du 3 mai 2024 soit approuvé dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

4. Rapport de la rectrice

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, à présenter son rapport. Mme Wells évoque les principaux points de son rapport figurant dans la documentation de la réunion. Mme Wells se réjouit particulièrement à la perspective de l'année scolaire, compte tenu des nombreux changements positifs qui se profilent à l'horizon, notamment l'entrée en fonction de plusieurs hauts responsables universitaires à plein temps. En outre, Mme Wells félicite le vice-recteur associé à l'enseignement et aux programmes autochtones, M. Dominic Beaudry, de ses efforts remarquables en vue d'organiser le Forum national sur la réconciliation, qui a remporté un franc succès.

5. Mise à jour sur le Plan de transformation

M. Cameron invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à présenter ce point. Mme Lafontaine indique que la structure organisationnelle du Bureau de mise en œuvre de la transformation (BMOT) a récemment été finalisée, ce qui est une étape importante pour assurer une compréhension claire de la structure qui sera en place pour gérer les activités de mise en œuvre de la transformation. De plus, Mme Lafontaine dit que, du côté du personnel, le BMOT sera doté d'un(e) agent(e) principal(e) de la transformation à plein temps, ainsi que de postes à durée déterminée se conjuguant pour atteindre les différents objectifs du Plan de transformation. En dernier lieu, Mme Lafontaine fait remarquer que la transformation est une initiative pluriannuelle visant à garantir l'excellence dans divers domaines au sein de l'établissement, tout en préservant un climat d'amélioration continue des politiques et des processus, l'objectif ultime étant de faire vivre aux membres de la population étudiante, du personnel et du corps professoral une expérience positive.

Mme Wells fait observer que Mme Lafontaine a été récemment invitée à prendre la parole à la conférence de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et que les participants se sont montrés particulièrement intéressés au travail de transformation que poursuit l'UL. Mme Wells indique qu'il

s'agit d'une situation que la Laurentienne peut mettre à profit en établissant la norme de ce qu'est une université transformée.

6. Mise à jour financière

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter ce point. Elle attire l'attention sur la présentation comprise dans la documentation de la réunion, qui met en évidence les soldes de trésorerie pour la période allant de janvier 2021 au 30 avril 2024, ainsi que les flux de trésorerie et les rendements des placements.

7. Comité des finances et des biens immobiliers

M. Cameron invite le vice-président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. Brian Ramakko, à présenter les points ci-dessous.

7.1 Pour approbation : Rapport annuel sur la gouvernance du Régime de retraite

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter ce point. Elle souligne que l'objectif du Rapport annuel sur la gouvernance du Régime de retraite est de faire le point sur celui-ci, d'examiner les exigences et d'assurer leur conformité au Tableau des responsabilités touchant le Régime de retraite de l'Université Laurentienne. Mme Lafontaine fait également savoir que le calendrier des réunions du Comité des pensions et du Comité mixte des pensions a suscité des préoccupations, mais elle rassure les membres du Conseil que le processus d'établissement des réunions est actuellement modifié afin d'assurer une meilleure disponibilité des membres du Comité. M. Ramakko confirme que le Comité n'a aucune réserve sur l'exactitude du rapport et qu'il s'assurera que les inquiétudes soulevées à ce sujet sont prises en compte.

En l'absence d'autres questions ou commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Rapport annuel sur la gouvernance du Régime de retraite pour l'année se terminant le 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité

7.2 Pour approbation : Politique d'achat

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter ce point. Elle explique que l'actuelle Politique d'achat est mise à jour, l'objectif étant d'y intégrer certains éléments de la nouvelle législation ainsi que des révisions apportées aux définitions, aux rôles et aux responsabilités pour mieux refléter la réalité de l'établissement. Mme Lafontaine souligne que les modifications proposées sont le fruit de consultations poussées avec des pairs au sein du réseau universitaire ontarien et canadien.

En l'absence d'autres questions ou commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Brian Ramakko,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve les révisions à la Politique d'achat et le Code de conduite des fournisseurs de l'Université Laurentienne.

Adopté à l'unanimité

8. Comité de vérification et de gestions des risques

8.1 Pour approbation : Mise à jour sur le mandat du Comité d'éthique de la recherche

M. Cameron, qui est aussi le président du Comité de vérification et de gestion des risques, invite la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger, à présenter ce point. Mme Eger précise que le CER a mis sur pied un comité chargé d'examiner toutes les politiques et procédures du CER afin de déterminer s'il y a lieu d'y apporter des modifications. En ce qui concerne son mandat, des modifications ont été identifiées, principalement en ce qui a trait au libellé, mais aucune modification substantielle du processus n'a été recommandée.

Le président du Comité de vérification et de gestion des risques recommande une modification mineure et estime que le mandat révisé du CER devrait être approuvé dans la forme présentée au Conseil. La résolution est alors examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le mandat révisé approuvé par le Conseil d'éthique de la recherche à sa rencontre du 5 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

8.2 Pour information : Mise à jour touchant la vérificatrice générale de l'Ontario

M. Cameron invite Mme Lafontaine à présenter ce point. Elle fait savoir que, en mai 2024, une équipe du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario (BVG) est revenue sur le campus de la Laurentienne pour mener un examen et qu'il s'agit là d'un processus normal après la publication de tous les rapports spéciaux. Plus précisément, elle indique que cette visite avait pour objet d'évaluer les progrès de l'Université dans la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le Rapport spécial de la VG, publié en novembre 2022. Mme Lafontaine signale que le rapport de septembre de la VG fera état d'un compte rendu de la récente visite de l'équipe du BVG. Le président félicite l'Équipe de direction de l'Université pour sa gestion du processus d'examen.

9. Comité des ressources humaines

M. Cameron invite la vice-présidente du Comité des ressources humaines, Mme Laura Kurkimaki, à présenter les points ci-dessous.

9.1 Pour information : Objectifs de rendement de la rectrice et vice-chancelière pour 2024-2025

Mme Kurkimaki indique que, à la réunion de mai 2024 du Comité des ressources humaines, Mme Wells a présenté les objectifs proposés qui portaient sur divers domaines liés au Plan stratégique et qui comptaient des mesures de rendement touchant les objectifs à atteindre au cours de la prochaine année. Mme Kurkimaki signale que le Comité se félicite du fait que les objectifs proposés comportent des mesures. Après des discussions approfondies, le Comité a été unanime dans son soutien aux objectifs présentés par Mme Wells.

Des discussions s'ensuivent et il est confirmé que des mises à jour sur les progrès vers la réalisation de ces objectifs seront faites lors de chacune des assemblées ordinaires du Conseil.

9.2 Pour information : Rapport annuel 2023 sur la sécurité et la santé au travail

Mme Kurkimak invite Mme Lafontaine à présenter ce point. Mme Lafontaine donne une vue d'ensemble de haut niveau, indiquant que, selon le rapport, tous les cadres supérieurs de l'Université ont suivi ces dernières semaines une formation au commandement en cas d'incident et que ce genre de formation se poursuivra afin de s'assurer que la santé et la sécurité demeurent au premier plan des priorités. Mme Lafontaine remercie les membres du Comité sur la santé et sécurité au travail de leur énorme travail afin d'assurer que la Laurentienne est un milieu de travail sécuritaire.

9.3 Pour approbation : Vice-rectorat associé aux initiatives stratégiques

Mme Kurkimaki présente ce point et demande à Mme Wells d'en discuter. Mme Wells explique que, en ce qui concerne le soutien au Bureau de la rectrice et aux administrateurs supérieurs, il y a une lacune dans la gestion des diverses initiatives stratégiques en cours, en particulier la mise en œuvre du Plan stratégique. Elle ajoute que ces initiatives sont capitales et que, vu la charge de travail actuelle des hauts responsables, ceux-ci ne peuvent assurer la coordination voulue pour en garantir le succès. Décrivant la structure organisationnelle envisagée pour ce poste, Mme Wells précise qu'aucun fonds supplémentaire n'est requis, les affectations actuelles du budget 2024-2025 au titre du Bureau de la rectrice et vice-chancelière étant suffisantes pour financer ce poste.

Mme Kurkimaki dit que le Comité des ressources humaines appuie la création de ce poste. Lors des discussions ultérieures, un membre sans droit de vote dit qu'il importe de se soucier de toute augmentation des dépenses administratives et se réjouit du fait que la proposition a pris en compte les coûts afférents à ce poste. Il est également confirmé que l'administration de l'Université est attentive à cette question et qu'elle en a tenu compte dans sa décision de présenter cette proposition.

En l'absence d'autres commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par Mme Roxanne Bouchard,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la création du poste de vice-recteur associé aux initiatives stratégiques.

Adopté à l'unanimité

9.4 Pour information : Mises à jour sur le recrutement

- A. Population étudiante
- B. Corps professoral
- C. Cadres supérieurs de l'administration

M. Kurkimaki invite la vice-rectrice principale aux études par intérim, Mme Brenda Brouwer, et la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger, à présenter ce point. M. Brouwer signale que sept (7) nouveaux postes menant à la permanence ont été pourvus et que les titulaires entreront en fonction le 1^{er} juillet ou le 1^{er} août 2024. Elle indique également que le nouveau vice-recteur associé aux affaires étudiantes a commencé à travailler le 17 juin et que de nombreux changements intéressants, en cours de mise en œuvre, verront centraliser les services aux étudiants afin d'accroître et d'améliorer l'accès à ceux-ci. Pour terminer, elle fait savoir que l'Université en est

aux dernières étapes de la dotation en personnel du poste de doyen de la Faculté d'éducation et de la santé et de doyen des études supérieures et de la stratégie internationale.

Une discussion s'ensuit au cours de laquelle il est confirmé que l'Université a bien réussi son pari d'attirer de nouveaux professeurs.

10. Comité de gouvernance

M. Cameron invite la présidente du Comité de gouvernance, Mme Laura Kurkimaki, à présenter les points ci-dessous.

10.1 Pour approbation : Nomination à la vice-présidence du Conseil des gouverneurs 2024-2025

* M. Jay Barbeau déclare un conflit d'intérêts à ce sujet et se fait excuser avant que ce point ne soit abordé.

Mme Kurkimaki présente ce point et souligne les contributions de M. Barbeau au Conseil des gouverneurs au cours de son mandat actuel. Par souci de précision, la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, explique le processus par lequel la nomination a été faite, indiquant que M. Barbeau avait reçu l'appui de ses collègues du Conseil des gouverneurs.

En l'absence d'autres questions, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs élit M. Jean-Pierre (Jay) Barbeau à la vice-présidence du Conseil pour la période allant du 1^{er} juillet 2024 à la clôture de l'assemblée annuelle de 2025.

Adopté avec une abstention en raison d'un conflit d'intérêts (J. Barbeau).

10.2 Pour approbation : Nominations aux comités permanents

Invitée par Mme Kurkimaki à examiner ce point dans les détails, Mme Vincent précise que le Conseil a eu la tâche d'approuver après examen les nominations aux comités permanents de l'année 2024-2025, et explique que le processus a permis de décider des nominations aux comités permanents selon les propositions qui lui ont été présentées. Elle ajoute que, en raison des fauteuils encore vacants, les efforts se poursuivront durant l'été afin de les combler.

Il s'ensuit une discussion sur le processus suivi par le Comité et le Conseil pour examiner les nominations et les considérations qui ont présidé au choix des candidats proposés. La résolution est alors examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par Mme Roxanne Bouchard,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 28 juin 2024, le Conseil des gouverneurs approuve les nominations aux comités permanents du Conseil et aux autres comités nécessitant des représentants du Conseil, comme il est indiqué au point 10.2 A, pour des mandats commençant dès leur approbation et se terminant à la clôture de l'assemblée annuelle de 2025.

Adopté à l'unanimité

11. Rapport du Conseil de l'Université Laurentienne pour la formation des autochtones (CULFA)

M. Cameron invite le vice-recteur associé à l'enseignement et aux programmes autochtones, M. Dominic Beaudry, à présenter ce point. M. Beaudry souligne le travail du CULFA et ses diverses contributions au cours de la période allant de janvier à mars 2024, comme cela est indiqué dans la documentation de la réunion.

M. Cameron profite de l'occasion pour souligner les efforts considérables déployés par M. Beaudry dans la planification et l'organisation du Forum national sur la réconciliation.

12. Questions du président

Aucune.

13. Autres questions

M. Cameron indique qu'il n'y a pas d'autres questions à discuter ou à traiter. Il invite toutefois les membres du Conseil à présenter les recommandations qu'ils pourraient avoir.

* La séance publique de l'assemblée du Conseil des gouverneurs est levée à 12 h 19.

14. Discussion à huis clos

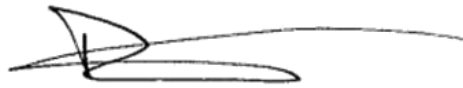
Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'Équipe de direction.

15. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 29.



Vernon Cameron, président



Danielle Vincent, secrétaire de l'Université